



Grand débat national

Contribution du groupe communiste de la Région Auvergne Rhône Alpes

Le mouvement social qui saisit, depuis maintenant 18 semaines, notre pays, nos Régions et nos territoires témoigne d'une urgence économique et sociale à laquelle nous devons répondre.

Ce mouvement a fait surgir des besoins : le besoin de faire du commun, le besoin d'une République forte qui protège et sécurise, le besoin d'action publique et d'intervention publique pour garantir le principe d'égalité sociale et territoriale comme pilier essentiel de notre République mais aussi le besoin de services publics.

Défendre les services publics, en regagnant les moyens nécessaires à leurs développements, c'est répondre aux besoins des femmes et des hommes de nos territoires, c'est réduire les inégalités et favoriser l'émancipation individuelle et collective. Cet enjeu de développement des services publics concerne aussi bien l'Etat que les collectivités territoriales, dans une République qui affirme, dans sa constitution, son caractère décentralisé.

« Le mouvement social qui saisit notre pays, a fait surgir des besoins: le besoin d'action et d'intervention publique mais aussi le besoin de services publics. »

Notre groupe politique, dans l'opposition au Conseil

Régional est un acteur régional à part entière. C'est dans ce sens que nous formulons plusieurs propositions. Loin d'être une liste exhaustive ou une liste à la Prévert, nous recentrons celles-ci sur les compétences de la collectivité régionale et l'enjeu que nous avons chevillé au corps de développement du service public. Nous insistons fortement sur le fait que la collectivité régionale ne peut se substituer à aucune autre, bien au contraire, pour trouver son efficience, elle se doit de travailler en complémentarité

Un véritable réengagement de l'Etat sur tous les territoires

Pour satisfaire les besoins des femmes et des hommes qui se sont exprimés ces derniers mois, il est urgent d'obtenir un véritable réengagement de l'Etat sur tous les territoires. Cette action de l'Etat doit se faire, dans le respect du principe constitutionnel que sont les libertés locales.

Cela implique que l'Etat engage un véritable dialogue avec les collectivités et les élus locaux, car ce sont eux qui, au quotidien et au plus près du terrain, colmatent les fractures sociales, économiques et territoriales.

Le rôle des collectivités locales, et notamment de la Région, est justement d'œuvrer pour une sécurisation sociale, économique et territoriale de nos concitoyens, en développant les services qui sont les leurs afin qu'ils soient accessibles pour toutes et tous.

Nous devons permettre aux élus locaux d'expérimenter et d'innover dans les territoires. Cela nécessite que l'Etat travaille conjointement avec les collectivités et cela implique nécessairement que l'Etat respecte ses engagements contractuels.

Ainsi, nous appelons de nos vœux à une refonte de la fiscalité locale qui donne les moyens aux collectivités territoriales de mener à bien leurs politiques et leur permettent de faire vivre le débat démocratique dans notre pays.

Rétablissement la confiance avec l'Etat, invite à repenser les engagements de chacun au sein des CPER (contrat de plan Etat Région) tant dans leur élaboration, que dans le respect des dépenses annoncées.

Faire des Régions des lieux d'innovation et de participation citoyenne

Le débat démocratique doit vivre dans tous les territoires, et les Régions, de part leur taille, peuvent être de formidables espaces de participation citoyenne.

Pourtant, alors que leurs compétences sont nombreuses et concernent le quotidien de chacun, les élus régionaux sont souvent les plus méconnus des élus locaux.

Les collectivités régionales doivent être des lieux d'innovation et de participation associant au même titre les citoyens des territoires et les autres collectivités de la Région tant dans l'élaboration des schémas dont elles ont compétence que dans l'élaboration et le suivi des politiques régionales.

« Les collectivités régionales doivent être des lieux d'innovation et de participation associant au même titre les citoyens et les collectivités locales des territoires. »

Des services publics au service des citoyens dans tous les territoires

S'agissant des transports : La mobilité dans tous nos territoires est le point de départ de la mobilisation sociale dans notre pays. Inévitablement, se pose la question du développement de l'intermodalité, le renforcement de l'offre TER, en passant par la réouverture, la rénovation, le développement des « petites lignes », et le maintien des guichets. Les transports sont une compétence importante de la collectivité régionale. La Région est en lien avec les agglomérations pour les territoires possédants des transports urbains et avec l'Etat pour les grandes lignes de train et son rôle au sein de la SNCF.

Cet enjeu social et environnemental invite également à avancer vers la gratuité des transports, notamment scolaires mais aussi pour les publics précaires. L'élargissement du versement transport permettrait de financer cette mesure.

Concernant la santé : « La santé, c'est la vie », comme on peut le lire dans de nombreux cahiers de revendications. Notre Région a vu fermer de nombreux services hospitaliers éloignant un peu plus encore les habitants de l'accès au soin. La présence de la médecine dite de ville en zone rurale ou urbaine (maintien des hôpitaux et maternité de proximité, développement de centres de santé pluridisciplinaires dans les territoires déficitaires) doit être au cœur des politiques d'aménagement du territoire régional, pour assurer la prévention et le suivi médical indispensable à la vie de tous nos concitoyens.

A propos de l'environnement : La transition énergétique et environnementale est un enjeu majeur et d'intérêt général. La Région doit maintenir et développer un service public de l'énergie.

La Conditionnalité des aides publiques pour garantir le développement de l'emploi

Toutes les aides publiques doivent être soumises à une charte de conditionnalité faisant l'objet d'un contrôle des engagements des bénéficiaires (en matière d'emploi et de norme environnementale).

Notre économie doit être relocalisée et développée sur tout le territoire en soutenant notamment l'innovation technologique et sociale des TPE/PME et l'économie sociale et solidaire.

Le développement de l'emploi nécessite aussi que la formation soit sortie de la logique de concurrence et de marché, et que l'on garantisse la présence des organismes publics dans tous les territoires tels que l'AFPA ou les Greta. La collectivité régionale peut et doit répondre aux enjeux de société et aux besoins des citoyens par une offre de formation professionnelle mobilisable tout au long de sa vie.

Placer la réponse à l'urgence climatique au cœur des politiques régionales

Répondre à l'urgence climatique, est une aspiration qui s'est exprimée fortement dans notre Région. Formidable lieu de ressources naturelles par ses massifs et ses espaces naturels, elle est aussi le nœud de plusieurs grands axes de déplacements des hommes et des marchandises à l'échelle européenne. Là encore, la question du transport doit être prise à bras le corps par la collectivité régionale pour impulser un transfert massif du fret routier vers le rail et le fluvial.

Garantir la cohésion sociale et territoriale

Enfin, la Région par ses politiques culturelles, son soutien aux politiques associatives et sportives peut et doit favoriser la rencontre, l'échange, la construction avec l'autre pour contribuer à produire ce terreau si indispensable au vivre-ensemble et non au chacun pour soi. La Région, comme moteur d'émancipation, doit également mettre le handicap au cœur de ses politiques régionales.

Les attentes et les revendications exprimées dans le cadre de ce Grand débat doivent impérativement trouver une issue positive sous peine d'une immense déception de la part de nos concitoyens. **Les propositions formulées par notre groupe à travers cette contribution ont pour vocation d'enrichir la réflexion collective et d'apporter des premiers éléments de réponses aux enjeux de justice sociale, de justice fiscale et d'équité territoriale à l'échelon de notre collectivité régionale.**



Cécile CUKIERMAN
Loire (42)
Présidente du groupe
Sénatrice de la Loire



Boris BOUCHET
Puy-de-Dôme (63)
Conseiller municipal de Riom (63)



Raphaël DEBÛ
Rhône (69)



Catherine FROMAGE
Puy-de-Dôme (63)
Adjointe au maire de Vic Le Comte (63)



François JACQUART
Ardèche (07)



Patrice VOIR
Isère (38)
Conseiller municipal de Grenoble (38)



Pascale SEMET
Allier (03)

